Département Sciences Po

# **Conditions générales** Dossier de candidature 2014-2015 d'inscription

► Inscription

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante cijointe, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier (voir fac similé des conditions générales d'inscription sur l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération. Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

#### 

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la date de réception de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Toute inscription annulée avant le début des cours sera intégralement remboursée.

Pour garantir la qualité de sa prestation pédagogique, PRÉPASUP propose une période d'essai fixée au stage de Toussaint (27 octobre-2 novembre 2014) pendant laquelle toute annulation donnera lieu à un remboursement au prorata des heures restant à effectuer. Cette période d'essai prendra fin le dimanche 2 novembre 2014 (inclus). Au delà de cette date, aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.

Aucune annulation ne peut être recue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

#### ► Extrait du rèalement intérieur ∨

Le standing des locaux que nous ayons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret nº2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue

micrait des racces sur la rue.		
Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'in	scription et d'annulatio	on et les accepter.
Montant total de l'inscription	Fait à	] Le [
Signature précédée de la mention lu et approuvé.		

2014-2015

Département Sciences Po

## **Sciences Po Paris Parcours intensif**

NOM	
PRÉNOM	
Adresse	
Code postal	Ville
Tél fixe	Tél portable
e-mail	@
Concours	option prévue à l'IEP (une seule option possible)  Littérature et Philosophie Sciences Économiques et Sociales Mathématiques  blanc supplémentaire facultatif (160 €)  tral +" (125 €)  Date et signature obligatoires au verso
	Ne rien inscrire Réservé au secrétariat

#### ► Cursus du candidat

Classes fréquent	tées (précisez section, établissement et ville)	
Classe	<u>Établissement</u>	Ville
2013-2014		
2014-2015		
Section du bac	Spécialisation	

### Moyennes de Première ▽

	Moyennes de Première
	1er trimestre 2e trimestre 3e trimestre
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	
S.E.S. (1 e ES)	
FRANÇAIS	
MATHS (1° S)	
LV 1 (écrit)	
Classement*	sur
Bac Français	(écrit (oral

(Joindre les photocopies des bulletins de Première ainsi que 2 copies parmi les 3 matières suivantes : Histoire, Français, Sciences Économiques et Sociales (pour les ES), effectuées en temps limité + un court CV + une lettre de motivation succincte).

(\*) Classement moyen de l'année rapporté au nombre d'élèves de la classe.

## ► Cadres réservés au jury d'admission ▽

Avis définitif	
☐ Admis(e) ☐ Refusé(e)	
Refusé(e)	

## ► Rappel ∨

Ce dossier doit contenir les pièces suivantes :

- Trois bulletins trimestriels de première et résultat des épreuves anticipées du baccalauréat.
- Deux copies de dissertation dans au moins deux des trois matières suivantes : français, histoire et, pour les élèves de première ES, économie et sciences sociales.
- Un court CV accompagné de ce qui pourrait être une future lettre de motivation pour l'IEP de Paris.
- Le règlement complet de la préparation (voir ci-dessous).

## ▶ Organisation pratique ▼

#### Parcours intensif PRÉPASUP : organisation pratique

• Stage de Toussaint : du lundi 27 octobre au dimanche 2 novem-

bre 2014 inclus.

• Stage de Noël: du vendredi 26 au mardi 30 décembre 2014

(samedi 27 et dimanche 28 inclus).

• Cours: Au total, 84h30 de cours, examens blancs et corrigés (30 h d'histoire, 30 h d'option, 16 h de langue, 8h30 d'examens blancs) + prépa-

ration aux oraux pour les admissibles.

• Tarifs : • 1.590 €, à régler selon l'une des deux modalités suivantes :

 – à l'inscription, en totalité par chèque à l'ordre de PRÉPASUP de 1.540 € (réduction de 50 €).

- en 2 chèques à l'ordre de PRÉPASUP remis et datés du jour de l'inscription (pas de chèques post-datés) : le premier de **795** € qui sera encaissé dans les jours qui suivent la décision d'admission, le second du même montant sera déposé le 5 décembre 2014.
- "Oral +" : supplément de 125 €.
- Second examen blanc (facultatif): 8h30 d'épreuves faites un weekend à préciser, avec retour des copies corrigés par courrier sous une dizaine de jours: supplément de 160 €.